

**Atelier UIT- Banque Mondiale sur « la mise en œuvre de la libéralisation des TIC aux Comores
- favoriser l'accès au monde numérique » (5-6 Octobre 2016, Hotel Retaj Moroni)**

HORAIRES	5 Octobre 2016
8H30 – 9H00	Enregistrement des participants
9H00 – 9h30 9h30-10h45	<p>Cérémonie d'ouverture : Allocutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Saïd Mouinou Ahamada, Directeur Général, Autorité Nationale de Régulation des TIC (ANRTIC) • Mme Nancy Sundberg, Administratrice principale de programme, Bureau de développement des Télécommunications, UIT • M. Tim Kelly, Spécialiste en TIC, Banque Mondiale • Vice-Président chargé des TIC, M.ABDALLAH Saïd Sarouma <p>Session 1 : Libéralisation et concurrence : perspectives et enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tendances générales • Les bénéfices de la réforme et d'un environnement concurrentiel pour les utilisateurs • Ouverture des marchés et des services : les acteurs du marché • L'accès pour tous aux TICs et aux services large bande • Mise en œuvre : meilleures pratiques et expériences internationales, régionales et nationales <p>Présentations de Mme Nancy Sundberg (UIT) et M. Saïd Aljane, ITC Consultant (Tunisie)</p>
10H45 – 11H00	PAUSE CAFE
11H00 – 13H00	<p>Session 2 : Réforme réglementaire et efficacité institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance de la réglementation pour améliorer la compétitivité et instaurer une concurrence saine, l'évolution de la réglementation (2^{ème} génération de régulation) • Comprendre la réglementation en vigueur, droits et obligations des acteurs <p>Présentation de M. Tim Kelly (Banque Mondiale) Présentation de Taoufiki Mbae (ANRTIC)</p> <p>Session 3 : Comprendre le rôle du régulateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son mandat, son organisation (méthodes de prise de décision, consultation, organisation interne et staff, etc...), ses pouvoirs de mise en application • Le régulateur en tant que coordinateur Collaboration avec les organismes des autres secteurs- consultation de tous pour une approche collaborative <p>Présentation de M. Ahmed Khaouja, Consultant TIC (Maroc)</p>
13H00 – 14H00	PAUSE DEJEUNER
14H00 – 15H15	<p>Session 4 : Les outils de la concurrence: Interconnexion <i>L'accent sera mis sur:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès et l'interconnexion • Expériences d'autres régulateurs et d'opérateurs • Avantages pour l'opérateur historique • Avantages pour le deuxième opérateur <p>Présentations de Cheikh Baye (Mauritanie, Consultant auprès de l'ANRTIC), M. Ahmed Khaouja, Consultant TIC (Maroc)</p>
15H30 – 16h30	<p>Session 5 : L' interconnexion Echange et discussion interactive avec les participants</p>

HORAIRES	6 Octobre 2016
8H30 – 10H30	<p data-bbox="331 176 1068 203">Session 6 : Les outils de la concurrence : Le partage d'infrastructures</p> <ul data-bbox="380 212 1227 407" style="list-style-type: none"> • Le partage d'infrastructures active et passive, co-localisation, dégroupage, • Accès ouvert aux infrastructures essentielles, • Le partage d'infrastructures alternatives (ex : électricité) • l'importance de l'accès aux câbles sous-marins, • le développement d'une base de données des infrastructures (mapping), • Expériences d'autres régulateurs et d'opérateurs <p data-bbox="331 443 1284 470">Présentations de Mme Nancy Sundberg (UIT), M. Said Aljane, ITC Consultant, l'ANRTIC</p>
10H30 – 10H45	PAUSE CAFE
10H45 – 12H00	<p data-bbox="331 535 886 562">Session 7: Prochaines étapes et recommandations</p> <ul data-bbox="380 571 1438 695" style="list-style-type: none"> • Mesures favorisant un accès équitable et l'élimination des goulets d'étranglements potentiels (transparence, non-discrimination, obligation de partage d'information, etc.) • Les parties prenantes et leur participation à la concertation et la prise de décision • Obligation de partage d'information <p data-bbox="331 730 1000 758">Discussion animée par l'ANRTIC, l'UIT et la Banque Mondiale</p>
12h00 – 12h30	Clôture et remerciements
12H30	DEJEUNER